



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales**

DEL-2015-132

**Numéro de la délibération :** 2015/132

**Nomenclature ACTES :** Autres domaines de compétences, autres domaines de compétences des communes

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 28/09/2015

**Date de convocation du conseil :** 22/09/2015

**Date d'affichage de la convocation :** 22/09/2015

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** Mme Emilie CRAMET

**Étaient présents :** M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Alain PIERRE, M. Eric SEGUET.

**Étaient représentés :** M. Loïc BURBAN par Mme Laurence LORANS, M. Michel JARNIGON par M. Hervé JESTIN, Mme Maryvonne LE TUTOUR par Mme Madeleine JOUANDET, M. Yvon PÉRESSE par M. Yann LORCY, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT.

# **Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales**

## ***Rapport de Madame La Maire***

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 17 avril 2014 confiant à la Maire certaines compétences du conseil,

Vu les arrêtés de la Maire en date du 23 avril 2014 donnant délégation aux Adjointes,

Considérant que les décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 doivent faire l'objet d'un rapport au conseil municipal,

### ***Nous vous proposons :***

de prendre acte des décisions prises entre le 13 juin 2015 et le 9 septembre 2015, soit les décisions numérotées DC/2015/0013 à DC/2015/0022 (selon le tableau ci-annexé).

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 29 septembre 2015**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

## REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Numéro	Objet	Service
DC/2015/0001	Convention d'utilisation des locaux du collège Charles Langlais par l'association "Gymnastique pontivyenne évolutive"	DEA
DC/2015/0002	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros – Marché de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation du clos et du couvert de l'école de Stival	CTM
DC/2015/0003	Décision du maire relative à l'acceptation de dons et legs – Don d'un costume breton	DEA
DC/2015/0004	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros – Consultation pour les prestations techniques au Palais des Congrès	DEA
DC/2015/0005	Décision relative à l'acceptation de dons et legs – Renonciation au legs de Monsieur Pierre HENANFF	SGA
DC/2015/0006	Décision relative à la réalisation d'emprunts ou d'opérations financières – Programme d'emprunt 2015 – Réalisation d'un emprunt de 750 000 € auprès du CMB	Finances
DC/2015/0007	Convention d'utilisation des locaux du collège Romain Rolland par l'association "Club 41"	DEA
DC/2015/0008	Conventions avec l'inspection académique du Morbihan pour l'utilisation des locaux scolaires des écoles élémentaires publiques	DEA
DC/2015/0009	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros – Marché de travaux relatif à la rénovation des services population et DEA en mairie, lot n°2 menuiseries-cloisons sèches : Entreprise Menuiserie Bévan de Lignol pour 27 238,80 € TTC	CTM
DC/2015/0010	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros – Marché de peinture à l'école Albert Camus – Entreprise Le Roux Peinture de Pontivy pour 23 853,58 € TTC	CTM
DC/2015/0011	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros – Achat d'une aspiratrice mécanique de voirie – Entreprise Glutton Cleaning Machines, division Lange Christian S.A. de Andenne (Belgique) pour 13 660,80 € pour le Glouton et 4 626,00 € pour la remorque	CTM
DC/2015/0012	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros – Marché de fourniture relatif à l'achat d'une scène mobile pour les services techniques – Entreprise SAMIA DEVIANNE SA de Florensac (34) pour 45 557,82 € TTC	CTM
DC/2015/0013	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 4 343,61 € de la Compagnie d'Assurance LA SMACL concernant le remboursement des instruments de musique volés le 3 avril 2015	SGA

DC/2015/0014	Acceptation de l'indemnité de 1 500,00 € de Gan Assurances pour le remboursement des travaux de réparations à la médiathèque	SGA
DC/2015/0015	Décision relative à la création, à la modification et la suppression de régies – Modification de la régie de recettes et d'avances des mini-séjours et séjours enfants et jeunes 7-18 ans"	SG
DC/2015/0016	Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée de la piscine découverte de plein air "La Plage"	SG
DC/2015/0017	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros - Mission de contrôle technique conception / réalisation pour reconstruction de la courtine Sud et confortement de la courtine Est et des bastions Sud-Est et Nord-Est du château des Rohan : Société Qualiconsult de Vannes, pour un montant de 15 378,00 € TTC, auquel s'ajoutent les prestations supplémentaires éventuelles pour 7 308,00 € TTC, soit un montant total de 22 686,00 € TTC	CTM
DC/2015/0018	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros - Marché de fourniture et pose de matériels de signalétique : Entreprise Signaux Girod Nord Ouest de Avranches (50) pour 120 846,86 € TTC	CTM
DC/2015/0019	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : Marché de fourniture relatif à l'achat d'un micro-tracteur entre 32 et 35 CV environ, équipé d'une tondeuse ventrale et de son bac en élévation en hauteur pour les services techniques de la ville de Pontivy – Entreprise MS Equipement de Lamballe (22) pour 36 600,00 € TTC	CTM
DC/2015/0020	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : Fourniture et pose de matériels de cuisine à l'école Jules Ferry – Avenant n°1 : Entreprise Pontivy Froid de Pontivy, pour un avenant d'un montant de 2 580,72 € TTC, soit un montant global du marché initial passant à 53 020,82 € TTC	CTM
DC/2015/0021	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : Mission d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination (O.P.C) pour reconstruction de la courtine Sud et confortement de la courtine Est et des bastions Sud-Est et Nord-Est du château des Rohan à Pontivy – Entreprise TPF Ingénierie Centre d'Affaires La Découverte de Lorient (56) pour un montant total de 27 187,20 € TTC (tranche ferme et tranche conditionnelle)	CTM
DC/2015/0022	Acceptation de l'indemnité de la SMACL pour les dommages sur les bâtiments de l'Auberge de jeunesse et de la base nautique touchés par les inondations entre le 7 et 10 février 2014, pour un montant de 33 344,48 €	SGA